

Publication du rapport annuel de l'IEDOM : La Réunion en 2016

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie son rapport annuel. Cet ouvrage présente la situation économique, sectorielle, monétaire et financière de La Réunion en 2016. L'embellie qui s'est dessinée en 2013, puis a pris forme en 2014, perdure et se consolide.

L'année 2016 s'inscrit dans la continuité de 2015 et confirme le maintien de l'économie réunionnaise dans un environnement conjoncturel bien orienté : l'indicateur du climat des affaires (ICA) se redresse en seconde partie de l'année et écarte les craintes d'une inflexion. De bon augure pour 2017, il termine l'année au-dessus de sa moyenne de long terme et sur un niveau plus élevé que fin 2015. L'amélioration est diffuse à la plupart des secteurs, ce qui est rassurant quant à sa résilience. La croissance s'accélère hors NRL. Cette généralisation traduit les effets d'entraînements entre les secteurs.

Les activités tournées vers l'exportation sont en hausse. L'activité commerciale est portée par la consommation (progression du pouvoir d'achat et du crédit). Les investissements liés à la transformation du port Réunion en hub pour l'océan indien ont dynamisé le secteur. L'économie numérique, le tourisme tirent leur épingle du jeu. Les marchés de l'automobile et de l'immobilier sont dynamiques.

Dans ce contexte, l'activité bancaire est dynamique en 2016. Les actifs financiers détenus par les agents économiques réunionnais dépassent les 13,5 milliards d'euros d'encours fin 2016 (+4,3 %). Ces derniers possèdent une préférence pour la liquidité, qui s'explique par la faible rémunération des produits d'épargne. Les dépôts à vue progressent de 15,1 % sur l'année. Cette augmentation est particulièrement forte pour les encours des sociétés non financières, en lien avec le Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE). Les encours de crédit consentis à l'économie progressent de 3 %, tirés par les ménages et notamment les crédits à la consommation (+6,2 %). Le modèle de la banque de détail continue de s'adapter aux contraintes réglementaires et prudentielles (Bâle 3, IFRS 9, conformité...), aux taux bas (voire négatifs) et à l'émergence de nouveaux acteurs. La fusion entre la CEPAC et la BR pousse les acteurs bancaires à se repositionner et à diversifier leurs sources de revenus.

Toutefois, l'image d'une économie proche de son haut de cycle reste présente, avec des signes de plafonnement et de tassement de certains moteurs de la croissance, notamment ceux liés à des leviers temporaires ou exceptionnels (La NRL, les taux bas et la faible inflation). L'enjeu consiste donc à activer des moteurs de relais pour maintenir ce rythme de croisière, voire l'intensifier.

[Pour lire : Le rapport annuel de La Réunion en 2016](#)

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société en cours d'immatriculation, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Contact presse : L. GERVASONI - tél : 01 42 97 06 50, lisa.gervasoni@iedom-ieom.fr